

Guide de validation des virements électroniques

Conseils pour protéger l'écosystème immobilier

Les fraudeurs tentent d'inciter les avocats ou les notaires et les techniciens juridiques à leur envoyer de l'argent par virement électronique en se faisant passer pour l'une des personnes suivantes :

- Un avocat du cabinet demandant au personnel de virer des fonds à un client ou d'effectuer une transaction.
- Un avocat ou un membre du personnel qui agit pour le compte d'un vendeur dans le cadre d'une transaction demandant à l'autre partie de virer des fonds.
- Une institution financière qui s'envoie des virements électroniques.
- Un client qui souhaite recevoir des fonds par virement électronique.

Accroître la communication lors de la vérification des virements électroniques

En cette ère numérique, nous dépendons plus que jamais de la technologie pour accomplir nos tâches quotidiennes. Par conséquent, les plateformes de communication comme le courriel sont devenues des cibles de choix pour les fraudeurs et sont considérées comme des points d'entrée vulnérables pour ces arnaqueurs. Lors de la vérification des virements électroniques, que ce soit par téléphone ou par vidéoconférence, gardez à l'esprit que vous devez toujours utiliser un numéro de téléphone vérifié et de confiance, obtenu de façon indépendante.

Dans le cadre de nos efforts continus visant à protéger toutes les parties impliquées dans une transaction contre la fraude par virement électronique, nous posons plus de questions sur les transactions immobilières qui comportent des remboursements par virement électronique à des bénéficiaires de charge enregistrés antérieurs. Voici un aperçu des améliorations prévues :

1. Nous communiquerons avec vous pour obtenir les coordonnées de l'avocat ou du notaire qui agit au nom du destinataire du paiement.
2. Nous appellerons l'avocat ou le notaire agissant au nom du destinataire du paiement pour demander une confirmation du relevé de remboursement.
3. Si vous avez commandé le relevé de remboursement directement auprès du destinataire du paiement et que ce dernier est une institution financière, nous vous appellerons pour obtenir la confirmation que le relevé de remboursement et les renseignements sur le compte ont été validés conformément aux meilleures pratiques financières.
4. Si le destinataire du paiement est un prêteur privé ou un tiers, nous vous demanderons une copie du relevé de remboursement et nous pourrions appeler directement le destinataire du paiement pour vérifier les renseignements sur le remboursement.

Bien que nous puissions revérifier ces étapes, il est important que tous les participants qui prennent part à une transaction suivent eux-mêmes les meilleures pratiques financières pour s'assurer qu'ils ne sont pas victimes de fraude.

Ressources sur la prévention de la fraude

Pour rester au fait des dernières tendances en matière de fraude, assurez-vous de suivre les meilleures pratiques de votre ordre professionnel et de vos institutions financières. Visitez également le Centre d'information sur la fraude de FCT pour consulter les plus récentes ressources et les plus récents renseignements sur la prévention de la fraude.

Comptant plus de 30 ans d'expérience au Canada, nous possédons les connaissances et l'expertise nécessaires pour vous aider à clôturer des transactions comme prévu. Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos produits et services, veuillez communiquer avec votre directeur, Développement des affaires ou appelez-nous.

☎ 1.800.307.0370 ▶ fct.ca



Les assurances sont offertes par la **Compagnie d'assurances FCT Itée**, à l'exception des polices commerciales. Sous réserve de certaines exceptions, les polices d'assurance titres commerciale égales ou inférieures à 10 millions de dollars canadiens sont offertes par la **Compagnie d'assurances FCT Itée**. Les polices d'assurance titres commerciale de plus de 10 millions de dollars canadiens sont offertes par la **Compagnie d'assurance titres First American**. Les services sont offerts par la **Compagnie de titres First Canadian Limitée**. Le fournisseur de services n'offre pas de produits d'assurance. Le présent document n'a pour but que de fournir des renseignements généraux. Pour connaître la couverture et les exclusions exactes, reportez-vous à la police. Des exemplaires sont fournis sur demande. Certains produits et services peuvent varier selon la province. Les prix ainsi que les produits et services peuvent changer sans préavis.

^{MD} Marque de commerce déposée de **First American Financial Corporation**.

01069F 03-25